

IPEAT – M2 IPAL- Ingénierie de Projets avec l'Amérique Latine

UE EA0P111T – Mémoire professionnel et stage

Consignes mémoire professionnel

Le master 2 IPAL vise à développer des compétences en matière de formulation, mise en œuvre et évaluation de projets. Le premier semestre est consacré à des enseignements pratiques centrés sur la notion de projet, mis en application dans le cadre d'un projet tutoré. Le second semestre est consacré à un stage effectué au sein d'une structure impliquée dans un ou plusieurs projets de développement, généralement en Amérique latine. Dans le cadre de ce stage, les étudiant.e.s travaillent idéalement au sein d'un projet spécifique. Ils peuvent toutefois y exercer une fonction transversale. Dans ce cas, ils/elles doivent choisir un projet en particulier comme objet d'observation et d'analyse. L'expérience du stage professionnel doit permettre la mise en application des compétences acquises pendant le premier semestre tout en alimentant une réflexion critico-analytique sur l'ingénierie de projet.

Le mémoire professionnel est l'aboutissement du M2 et doit refléter l'ensemble des apprentissages. D'une soixantaine de pages (hors annexes), il est rédigé en Calibri 11, interligne 1,5. Il est composé de trois parties :

Dans la première partie, l'étudiant.e doit montrer qu'il/elle est capable d'appréhender un terrain d'intervention dans toute sa complexité. A partir d'une synthèse des travaux de recherche portant sur le contexte et la problématique de développement concernée, il s'agit de produire une analyse conceptuelle de l'environnement dans lequel se déroule le projet du stage. Cette analyse se fait au prisme de la problématique de développement concernée et au regard de la littérature scientifique s'y rapportant. Les caractéristiques historiques, géographiques et environnementales y sont décrites, autant que tout ce qui touche aux populations et à l'usage qu'elles font des ressources disponibles (contexte démographique, sociologique et socio-économique). Selon la nature du projet, on insistera sur l'une ou l'autre de ces caractéristiques. Une description des principaux acteurs socio-économiques, en particulier les parties prenantes du projet est également attendue.

Dans la deuxième partie, l'étudiant.e doit montrer sa compréhension du milieu professionnel dans lequel elle/il a évolué pendant la durée de son stage. On y trouve 1/des informations précises sur la structure d'accueil (statut juridique, historique de création, gouvernance et organisation interne, stratégie de développement, positionnement dans le paysage institutionnel local, etc.); 2/ une description monographique du projet dans lequel

l'étudiant.e a été impliqué.e (à cette description doit faire écho le rapport de stage présenté en annexe). Une attention particulière est accordée à la problématique de développement sur laquelle porte le projet. Cette partie doit se conclure par une analyse critique de l'observation, mettant à jour les limites, contradictions, tensions ou simples difficultés rencontrées dans la réalisation des activités du projet au regard de la complexité de la problématique de développement concernée.

Dans la troisième partie, l'étudiant.e doit montrer qu'elle/il dispose des capacités de formuler un projet. Cette partie présente une ébauche de projet selon les normes classiques de la formulation : objectifs, réalisations, description des activités, budget et cadre logique. Ce projet doit être le fruit de l'analyse portée sur ce qui a été observé pendant le stage. En conséquence, il doit constituer une proposition alternative et/ou complémentaire à celle adoptée par l'organisme dans lequel l'étudiant.e a réalisé son stage. Il peut être formulé en répondant par exemple aux questions suivantes : comment pourrait-on s'y prendre différemment ? Comment la problématique est-elle traitée ailleurs, dans d'autres contextes ou par d'autres structures ? Quelles autres approches, méthodes ou outils technologiques pourraient être utiles ou complémentaires ?

En conclusion, l'étudiant.e présente une synthèse de l'ensemble du mémoire et propose une ouverture vers des perspectives possibles issues des enseignements tirés de cette expérience professionnelle.

En annexe, on trouve 1/ le rapport de stage : 10 pages décrivant les activités réalisées et une analyse des enseignements tirés et du ressenti de l'étudiant.e sur son expérience : ce qui s'est bien passé, mal passé, ce qui aurait pu être fait différemment, etc. ; et 2/ tout document pertinent permettant de compléter la compréhension du mémoire.

Remarque : pour les étudiant.e.s de M1 qui envisagent un M2 IPAL, il est important de choisir un sujet qui touche directement à une problématique de développement. Cela signifie que le traitement du sujet doit susciter un questionnement sur l'évolution des sociétés contemporaines - questionnement auquel certains acteurs sociaux choisissent de répondre par l'action, en réalisant des projets. Par exemple, travailler en M1 sur la biodiversité en Amazonie péruvienne, les violences sexuelles dans les transports publics à Montevideo, l'agriculture urbaine en Colombie ou sur les formes modernes d'esclavage au Brésil sera pertinent pour trouver un stage en M2 IPAL. Non seulement parce qu'il existe de nombreuses structures impliquées dans des projets touchant à ces thématiques, mais aussi parce que l'étudiant.e disposera d'une certaine expertise, intéressante pour l'organisation ciblée. Idéalement, l'étudiant.e trouve en M2 un stage portant sur la même thématique et dans le même contexte géographique que le mémoire M1. Toutefois, si ce n'est pas le cas, l'étudiant.e se familiarise avec un nouveau contexte et/ou une nouvelle problématique. Son apprentissage n'en est que plus riche !